

Enjeux de l'épreuve orale

La lecture et l'explication

Attendus de la prestation orale, d'après la note de service du 23-7-2020

Exposé sur un des textes du récapitulatif

« Le candidat propose d'abord une lecture à voix haute juste, pertinente et expressive du texte choisi par l'examineur, après l'avoir situé brièvement dans l'œuvre ou le parcours associé [...]

Le candidat propose une explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes, sélectionné par l'examineur dans le texte, quand celui-ci excède cette longueur. »

Ce que l'on peut accepter

Ce que l'on ne doit pas exiger

La lecture à voix haute d'un texte déjà connu

La compréhension littérale du texte

Une interprétation fondée sur une analyse pertinente étayée par des références précises au texte

La mobilisation des savoirs linguistiques et littéraires nécessaires à l'interprétation du texte

Toute lecture suffisamment fluide et porteuse d'une intention de sens

Tout projet de lecture proposant un dévoilement progressif du sens du texte

Que l'élève tâtonne dans ses formulations, soit à la recherche d'une parole personnelle

Une lecture très incarnée, voire théâtrale

Une maîtrise parfaite de la prosodie

Une analyse exhaustive de toutes les parties du texte, l'essentiel étant qu'émergent des éléments d'interprétation

L'abondance de procédés stylistiques

Une forme ou un plan précis d'introduction ou de conclusion

Ce que cela implique pour la formation des élèves :

- travailler la lecture à voix haute selon des modalités variées
- accorder aux élèves le temps nécessaire pour élaborer des hypothèses de sens
- favoriser le débat entre pairs tout au long de l'explication
- les habituer à rechercher et exploiter eux-mêmes les indices textuels au service de leur interprétation
- les inciter à déployer à l'oral une pensée au-delà d'une réponse constituée d'un seul mot ou d'une seule phrase